



A RETENIR

- Mildiou** : nouvelles contaminations en cours
- Oïdium** : premiers symptômes – période à risque
- Tordeuses de la grappe** : vol de 2^{ème} génération imminent
- Flavescence dorée** : dates des traitements à venir

SOMMAIRE

- Stades phénologiques
- Mildiou
- Oïdium
- Vers de la grappe
- Cicadelles vertes
- Autres
- Flavescence dorée
- Prévision météo
- Liens utiles



ANIMATEUR FILIERE : CRVI
Rédacteur : Gilles Salva
Structures partenaires :
CA2B, SCA UVIB, Domaine
Comte Peraldi, Clos
Capitolo, CANICO, CAP

Directeur de publication :
Jean François Sammarcelli,
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
Maison de l'Agriculture
Route du stade
20215 VESCOVATO
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CRVI de Corse



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Office Français
de la Biodiversité par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ÉCOPHYTO.

• STADES PHENOLOGIQUES

La floraison débute sur l'ensemble du vignoble, de façon très hétérogène d'un secteur à l'autre ainsi qu'au sein d'une même zone. Elle se situe entre 15% et 80% pour les Niellucciu, et va de 10% à 50% pour les Grenache et Sciaccarellu. Le Biancu gentile présente un léger retard, et le Vermentinu commence à peine à fleurir. Les cépages plus tardifs sont toujours au stade « boutons floraux séparés ».

Le retard phénologique est encore d'environ deux semaines par rapport à 2020. Les mois d'avril et mai ont connu des températures bien inférieures aux normales saisonnières, et l'on observe dans certaines situations des apex retombants, ainsi qu'un phénomène de filage (l'inflorescence se transforme en vrille), par exemple sur Sciaccarellu dans la région de Ghisonaccia.

Les vignes gelées en avril ont redémarré, et devront faire l'objet d'un suivi particulier (ébourgeonnage).



Stade H : boutons floraux séparés



Début Stade I : floraison



Stade I : pleine floraison

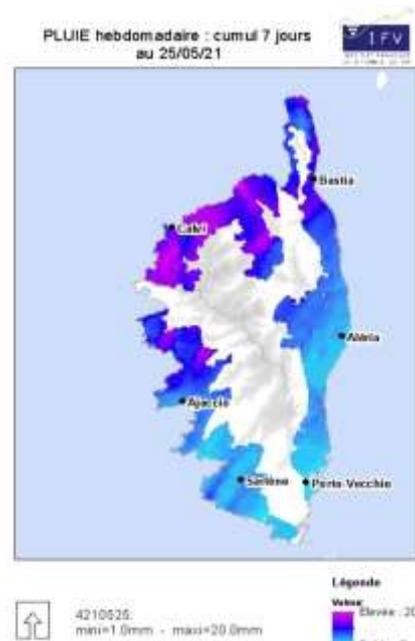
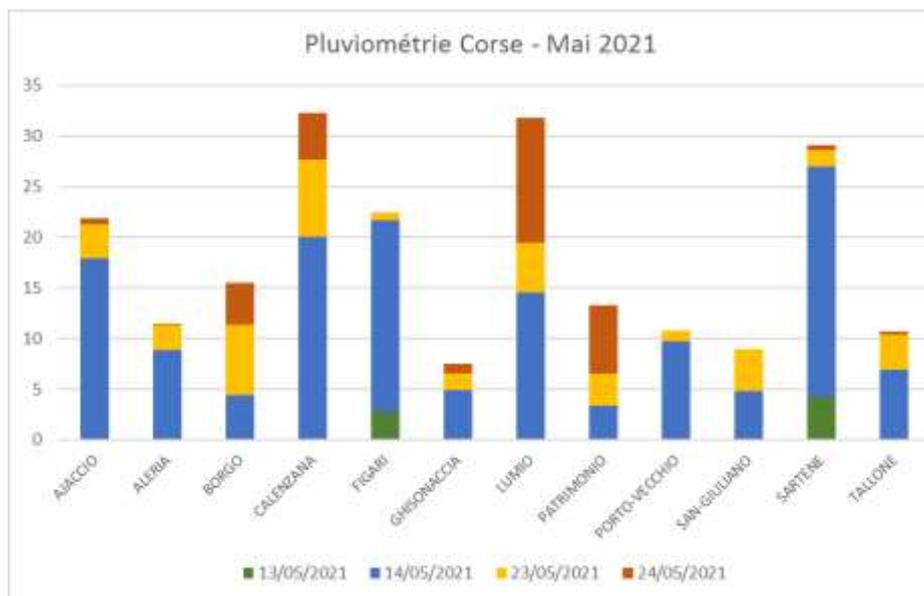
• MILDIOU

Observation : De nouvelles taches sur feuilles, fructifères ou non, apparaissent de façon généralisée. Cela concerne essentiellement le Niellucciu (côte orientale, Ajaccio, Balagne) et le Grenache, mais aussi les Sciaccarellu, Vermentinu, Syrah, Chardonnay, Pinot, Cinsault. La situation semble saine dans l'extrême sud ainsi que dans le cap corse et Patrimonio. Sauf exception (défaut de protection), les fréquences et intensités d'attaque sont faibles à moyennes.

Ces sorties sont issues des contaminations pré-épidémiques dues aux pluies de fin avril-début mai.

Evaluation du risque : De nouveaux foyers devraient apparaître dans les tout prochains jours, engendrés par les pluies des 10 et 11 mai (cf. BSV n°2). De même, les orages des 14, 23 et 24 mai (voir graphique suivant) ont engendré des contaminations dont les symptômes devraient être visibles la première semaine de juin.

Répartition des pluies entre le 13 et le 24 mai 2021 – Source IFV



L'EPI (Etat Potentiel d'Infection) stagne ou baisse en tous secteurs. La pression est faible en général, moyenne à forte en situation sensible (cépages précoces et sensibles, zones de bas-fonds, présence de symptômes...), notamment en Balagne et Ajaccio.



Gestion du risque :

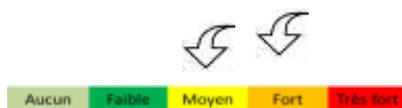
- Epamprage : suppression des organes verts à proximité du sol.
- Enherbement maîtrisé ou travail du sol : diminution des remontées humides dans les ceps.
- Gestion de la végétation (ébourgeonnage, palissage, effeuillage...) : limitation de l'entassement et par conséquent réduction de l'humidité potentielle.

• OÏDIUM

Observations : premiers symptômes sur feuilles de Niellucciu dans la région de Patrimoine, ainsi que sur la côte orientale (Aleria – cépage non confirmé).

Evaluation du risque : Le stade de sensibilité est atteint sur tous cépages et tous secteurs.

Le risque est étroitement lié à l'historique de la parcelle. Il est fort sur cépages sensibles et précoces (Niellucciu, Biancu gentile), moyen ailleurs.



Gestion du risque : Bien soigner l'ébourgeonnage afin de favoriser l'aération du feuillage et des grappes.



• VERS DE LA GRAPPE

Observations : à ce jour, seuls quelques glomérules ont été signalés (Ghisonaccia – Sciaccarellu).

Evaluation du risque : le niveau de population de la première génération peut être évalué par :

- le comptage de glomérules
- le test de la saumure (comptage larvaire) :
 - Prélever une grappe par cep (sur 25 ceps environ) de manière aléatoire
 - Dissoudre 100 g/L de sel dans 10 à 15 litres d'eau
 - Immerger totalement l'ensemble des grappes prélevées
 - Agiter régulièrement afin de favoriser la remontée des larves à la surface
 - Au bout de 20 minutes, débiter le dénombrement
 - Répéter l'opération durant une heure minimum

Rappel important : les niveaux d'attaques ne sont pas corrélés au nombre de captures

D'après la modélisation, le début du vol de 2^{ème} génération d'Eudémis est imminent en zone précoce (fin mai-début juin), et est prévu vers le 7 juin en général.

Le risque est nul dans la majorité des cas.



Gestion du risque : la **confusion sexuelle** est une méthode qui a pour but de diffuser de façon massive des phéromones de synthèse (mimant la substance naturelle émise par la femelle pour attirer le mâle). Cette saturation de l'atmosphère rend les mâles incapables de localiser les femelles permettant la diminution des accouplements. Pour optimiser l'efficacité de la confusion, la zone protégée doit être importante : 10 ha minimum d'un seul tenant.

• CICADELLES VERTES

Les zones fortement atteintes en fin de saison 2020 font l'objet d'un suivi particulier.

Observations : Dans le secteur Aghione / St Antoine de Ghisonaccia, les populations larvaires continuent d'augmenter, mais rares sont les parcelles où le seuil de nuisibilité de 1 larve par feuille est atteint.

Ailleurs, les populations sont encore discrètes.

Evaluation du risque : faible en général, fort localement.

• AUTRES

- Cochenille farineuse : quelques foyers sur la côte orientale, encore sous les écorces.
- Pyrale des agrumes : captures discrètes
- Cétoine : quelques dégâts de faible ampleur en Balagne, plus importants localement dans la région ajaccienne.

MALADIE DUE A UN ORGANISME NUISIBLE REGLEMENTE

• FLAVESCENCE DOREE

Scaphoïdeus titanus est la cicadelle vectrice de la jaunisse de la vigne (Flavescence dorée). Elle est inféodée à la vigne et hiverne sous forme d'œufs dans les écorces. L'agent pathogène de cette maladie est un phytoplasme. Il est dans un premier temps ingéré par la cicadelle lorsqu'elle se nourrit sur une plante contaminée : l'insecte devient alors infectieux. Dans un deuxième temps, elle transmet et contamine chacun des ceps qu'elle pique. Les symptômes seront exprimés sur une partie ou sur la totalité du cep (enroulement et coloration des feuilles en rouge ou jaune selon les cépages, dessèchement des grappes et mauvais ou non aoûttement des bois).

Un périmètre de lutte obligatoire (PLO) contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute-Corse et la Corse du Sud.

Voir les communes concernées (2A et 2B) et l'arrêté préfectoral en cliquant sur [ce lien](#).

Important : Les dates de traitements ne sont toujours pas connues

En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 -Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiologie des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 28 mai	Samedi 29 mai	Dimanche 30 mai	Lundi 31 mai	Mardi 1 ^{er} juin	Mercredi 2 juin	Jeudi 3 juin	Vendredi 4 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps ensoleillé	Temps ensoleillé en début de journée puis le ciel se voile	Temps sec et ensoleillé		Temps sec et ensoleillé		Temps sec et ensoleillé ; hausse des températures en fin de semaine	

Pour la période du lundi 31 mai au mardi 1 juin, l'indice de confiance de la prévision est de 4/5, pour la période du mercredi 2 au jeudi 3 juin de 2/5.

LIENS UTILES

PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les ! La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [Consulter la note nationale](#)

PRODUITS DE BIOCONTROLE : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- les macro-organismes ;
- et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour. [Consulter la Liste](#)

RESISTANCE VIGNE : Note technique nationale relative aux résistances de la vigne : [Note technique 2021](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.